

Les trajectoires de la polyculture-élevage au cœur des dynamiques agricoles normandes

L'étude des trajectoires des exploitations normandes entre 2007 et 2014 montre que la polyculture-élevage est à la croisée des mutations agricoles. Les mouvements dans les deux sens entre l'élevage laitier spécialisé et la polyculture-élevage, et à sens unique de la polyculture-élevage vers les grandes cultures, sont des tendances de fond. Ces mutations sont fortement influencées par la recomposition du paysage laitier en cette période précédant la fin des quotas. En sept ans, plus du tiers des polyculteurs-éleveurs laitiers se sont ainsi réorientés, sortant du lait ou au contraire se spécialisant dans cette production. Cette position médiane, entre l'élevage et les grandes cultures, explique la bonne résistance de ce système de production qui renforce son ancrage sur l'axe central de la région.

Auteurs : Jean Hirschler (Chambre régionale d'agriculture de Normandie) et Yvon Gourlaouen (DRAAF)

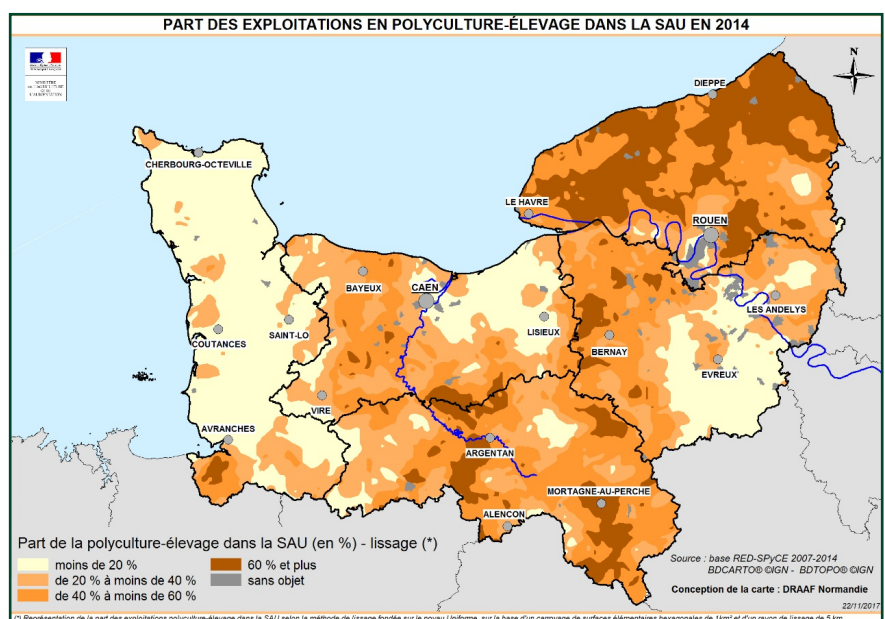
La polyculture-élevage désigne un système de production agricole qui associe sur une même exploitation des activités d'élevage et de cultures de vente. Ce système héberge en fait deux orientations, la polyculture-élevage laitière et la polyculture-élevage viande. La présence de ces exploitations mixtes caractérise l'activité agricole sur une grande partie du territoire régional. Au cours de la période récente, marquée par de profondes mutations, notamment la réforme de la PAC et la sortie annoncée des quotas laitiers, comment les exploitations de polyculture-élevage ont-elles évolué ? Entre spécialisation vers les cultures ou vers l'élevage spécialisé, quelles sont leurs trajectoires ? Pour répondre à ces questions, la Chambre régionale d'agriculture et la DRAAF de Normandie se sont associées afin d'étudier les dynamiques à l'œuvre, entre maintien et mutation. À cette fin, des données administratives portant sur les surfaces et les cheptels ont été mobilisées afin de reconstituer les exploitations agricoles en 2007 et 2014.

La polyculture-élevage : une place centrale en Normandie

Au sens de la définition précisée dans l'encadré "Méthodes", la polyculture-élevage représente 39 % de la superficie agricole utilisée (SAU) des exploitations normandes et 41 % du cheptel bovin en 2014. Elle affirme sa

présence à mesure que l'on progresse de l'ouest vers l'est de la région. Elle est peu présente dans la Manche, où l'élevage laitier spécialisé domine, mais très implantée en Seine-Maritime. Dans ce département, les polyculteurs-éleveurs concentrent 63 % de la SAU, et même plus de 75 % dans certains bastions comme le Pays de Caux. Entre ces deux extrêmes, le Calvados, l'Eure et l'Orne sont dans une situation intermédiaire : on y trouve des places fortes pour la polyculture-élevage comme le Perche, la Plaine

d'Argentan ou le Lieuvin, mais aussi des zones orientées vers l'élevage spécialisé comme le Pays d'Auge ou vers les grandes cultures comme le Plateau d'Evreux Saint-André ou le Vexin. Au sein de la polyculture-élevage, l'orientation laitière domine avec 58 % de la SAU et 71 % des bovins. La polyculture-élevage viande prend néanmoins le pas sur le lait dans presque tout le département de l'Eure, le nord-est du Pays de Caux et sur une bande allant de la Plaine de Caen jusqu'au Perche.



Source : base RED-SPyCE 2007-2014

Les polyculteurs-éleveurs laitiers : sortir du lait ou se maintenir ?

De tous les grands systèmes normands, la polyculture-élevage laitière est le plus concerné par les mutations : 36 % des exploitations appartenant à ce groupe en 2007, et encore actives en 2014, ont changé de système sur cette période. Elles suivent des trajectoires diverses.

Les plus importantes quantitativement sont les suivantes :

- certaines exploitations se spécialisent dans le lait (13 %) ; en sept ans, leur cheptel cumulé de vaches laitières augmente de 18 %, et leurs surfaces en fourrages et herbe de 44 %
- d'autres, plus nombreuses, abandonnent le lait ; celles qui ne gardent pas (ou peu) d'élevage basculent alors en grandes cultures (6 %), celles conservant un cheptel bovin en polyculture-élevage viande (10 %). Elles ont en commun d'augmenter leurs surfaces de grandes cultures au détriment des surfaces en herbe

Seule contrepartie, 14 % des polyculteurs-éleveurs laitiers de 2014 étaient en 2007 des éleveurs laitiers spécialisés qui ont maintenu leur activité lait tout en développant des cultures de vente.

Pour la polyculture-élevage laitière, ces mutations vers les grandes cultures ou l'élevage viande, même partiellement compensées par des éleveurs devenus polyculteurs-éleveurs, se soldent logiquement par une baisse du nombre d'exploitants et des pertes importantes de cheptel et de surfaces fourragères, comme de grandes cultures. Le cheptel bovin détenu par la polyculture-élevage laitière a diminué de 5 % entre 2007 et 2014 et la SAU de 9 %. La logique est la même dans l'élevage laitier spécialisé. La transition de systèmes laitiers vers des systèmes non laitiers est donc bien perceptible.

Près du quart des exploitations laitières normandes présentes en 2007 et 2014, spécialisées ou non, ont abandonné le lait sur cette période. Si l'on y ajoute les cessations, très nombreuses dans l'élevage spécialisé, ce sont même 3 exploitations laitières normandes sur 10 qui ont cessé de produire du lait sur cette période.

Au sein de cette filière laitière, le partage entre la polyculture-élevage et l'élevage spécialisé – tels que définis dans cette étude – est stable sur la période : les parts relatives de ces deux systèmes dans le cheptel laitier et les

quotas n'ont pas varié en sept ans.

Poursuite de la concentration dans le lait

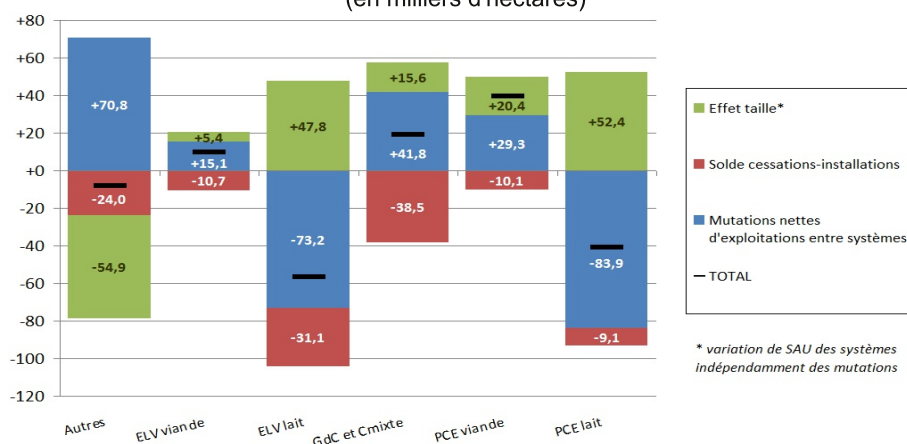
Autre aspect de cette recomposition du paysage laitier : sur cette période précédant la fin des quotas, la production s'est concentrée au sein des exploitations pérennes, ce qui s'est traduit par un agrandissement très net de ces structures. Entre 2007 et 2014, les surfaces moyennes (de fourrages et grandes cultures) et cheptels bovins moyens des exploitations de polyculture-élevage laitière ont largement augmenté, jusqu'à 30 % ; le quota moyen a progressé de près de 50 %. Le constat est globalement le même dans l'élevage spécialisé. Dans les autres systèmes normands, la concentration est également à l'œuvre sur la même période, mais dans de moindres proportions.

La polyculture-élevage viande tire avantage des mutations

La polyculture-élevage viande se révèle assez stable : entre 2007 et 2014, 22 % des exploitants se sont orientés vers d'autres systèmes. Ils ont majoritairement muté vers les grandes cultures. Ce mouvement est largement compensé par des exploitants laitiers qui réduisent ou, le plus souvent, abandonnent leur activité lait tout en développant leur cheptel allaitant. La moitié des nouveaux exploitants sont d'anciens polyculteurs-éleveurs laitiers de 2007 qui ont pu convertir leur herbe en cultures et ont éliminé le lait tout en conservant des bovins.

La SAU d'un système varie suite aux mutations, mais aussi du fait de l'évolution « naturelle » de la taille des exploitations ; les cessations et installations interviennent également. Si l'on cumule ces effets, c'est finalement

Évolution 2007-2014 de la SAU des systèmes normands
(en milliers d'hectares)



Source : base RED-SPyCE 2007-2014

Note de lecture :

entre 2007 et 2014, la polyculture-élevage lait (PCE lait)

- a perdu 83 900 ha de SAU par le jeu des mutations et 9 100 ha suite aux cessations et installations d'exploitations,

- a gagné 52 400 ha par l'évolution « naturelle » de la taille des exploitations, hors mutations.

Ces trois effets se soldent donc par la perte de 40 600 ha pour ce système (solde figuré sur le graphique par la barre noire, sans valeur chiffrée)

Ce mouvement est en cours depuis plusieurs décennies. Sur la période récente, on remarque que la baisse de la part des troupeaux de moins de 50 vaches laitières est relativement régulière depuis 2000, de même que la hausse de ceux de plus de 75 têtes. L'émergence de très grands troupeaux est la nouveauté de ces dernières années. À titre d'exemple, les structures de plus de 150 vaches laitières, assez rares jusqu'au milieu des années 2000 en Normandie, représentent 1,5 % des exploitations et rassemblent 5,5 % du cheptel en 2014.

la polyculture-élevage viande qui a le plus progressé en Normandie sur cette période en termes de SAU (+15 %) et de part dans la SAU régionale (+ 2,4 points). C'est le cas de façon uniforme sur presque tout le territoire, à l'exception de quelques poches localisées, la plus large se situant à l'ouest d'Evreux.

Le système de grandes cultures est l'autre grand bénéficiaire des évolutions de ces dernières années, des mutations en particulier. À l'exception de la Manche, où il y a peu de trajectoires vers les

Profil des exploitations normandes de polyculture-élevage

	Polyculture-élevage lait		Polyculture-élevage viande	
	Moyenne 2014	Evolution 2007-2014	Moyenne 2014	Evolution 2007-2014
Nombre d'exploitations	2 833	-25 %	2 276	+6 %
SAU (hectares)	145	+22 %	130	+8 %
Grandes cultures	70	+21 %	87	+10 %
Fourrages et herbe	74	+29 %	43	+15 %
dont STH	35	+4 %	31	+4 %
Bovins	203	+27 %	113	+10 %
Vaches laitières	68	+30 %	NS	NS
Vaches allaitantes	15	+22 %	41	+9 %
Quota laitier (litres)	475 637	+47 %	NS	NS

Source : base RED-SPyCE 2007-2014

NS : valeurs non significatives

Note de lecture :

surfaces, cheptels, quotas : il s'agit de valeurs moyennes des exploitations concernées – par exemple, les polyculteurs-éleveurs laitiers ayant des vaches allaitantes en détiennent en moyenne 15 têtes en 2014

avec le développement des cultures industrielles (lin, betteraves et pommes de terre) et dans le Roumois dans l'Eure. Dans le Pays de Caux, ce repli est très relatif, la polyculture-élevage y demeurant très majoritaire.

Menée sur trois autres régions françaises, cette analyse, sur la même période de sept ans, montre un recul de la polyculture-élevage – en termes d'emprise sur la SAU – en Lorraine et surtout Midi-Pyrénées, et une progression en Pays de la Loire.



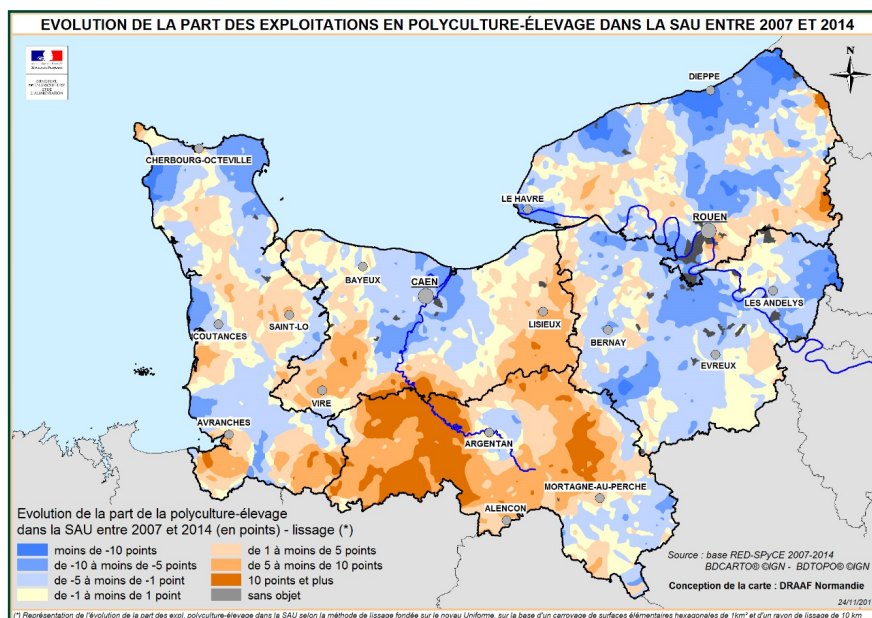
grandes cultures, tous les départements normands connaissent une hausse des surfaces en grandes cultures au détriment des surfaces en herbe.

La polyculture-élevage résiste globalement et progresse nettement dans l'Orne

Bilan de ces sept années : cette progression dans la viande compensant le recul dans le lait, la polyculture-élevage normande se maintient ou augmente en termes de SAU et cheptel bovin. Sur le territoire, on perçoit bien ce glissement au profit de la viande (dans 7 cantons normands sur 10).

En termes d'évolution 2007-2014 de sa part dans la SAU, la polyculture-élevage progresse dans la partie centrale de la région. Cette croissance se prolonge d'ailleurs vers le sud jusqu'au nord de la Vendée en passant par la Mayenne et la Loire-Atlantique. En revanche, elle perd du terrain aux deux extrémités : dans la Manche, où elle était déjà très peu présente en 2007 mais aussi en Seine-Maritime et surtout dans l'Eure. La polyculture-élevage est un système qui marque une transition entre les zones historiquement dédiées à l'élevage et les zones dédiées aux grandes cultures. Dans les premières, la polyculture-élevage

progresse là où les grandes cultures sont possibles. Cette mutation s'observe tout particulièrement dans le centre de la Normandie et notamment dans l'Orne, et à l'est dans le Pays de Bray. À l'inverse, elle perd du terrain dans les zones où les grandes cultures, déjà bien implantées, prennent le pas sur l'élevage. C'est le cas notamment sur la bordure littorale de la Seine-Maritime,



Source : base RED-SPyCE 2007-2014

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Directrice de publication : Caroline GUILLAUME
Rédacteur en chef : Michel DELACROIX
Composition et impression : SRISE
Dépôt Légal : à parution
I.S.S.N. : 2557-1281

DRAAF de Normandie
6 Bd Général Vanier - 14070 Caen Cedex 5
Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)
2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN CEDEX
tél. : 02.32.18.95.93 - fax : 02.32.18.95.97
mél : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr

Toute reproduction ou citation, partielle ou totale, est autorisée sous réserve de la mention de la source : DRAAF - SRISE de Normandie

Méthodes

Constitution et contenu de la base RED-SPyCE

Le projet RED-SPyCE (Résilience, Efficacité et Durabilité des Systèmes de PolyCulture-Elevage), coordonné par l'ACTA, Association de Coordination Technique Agricole, a pour but de contribuer à l'amélioration des performances des fermes de polyculture-élevage, par la production de références et d'outils innovants. Ce projet commence par un diagnostic de la polyculture-élevage, avec en particulier une étude des tendances récentes de ces exploitations (action 212).

Ce volet du projet mesure et explique les évolutions de la polyculture-élevage entre 2007 et 2014, et ses rapports avec les autres profils (éleveurs purs, exploitations de grandes cultures ...). Quatre régions sont étudiées : Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie et Pays de la Loire. Pour ce faire, une base d'exploitations, conçue par la Chambre régionale d'agriculture et le SRISE de Normandie, a été construite par appariement, au niveau individuel, de sources administratives portant sur les animaux et les cultures. Ces sources sont principalement :

- la base de données nationale de l'identification (BDNI), recensant les effectifs bovins
- les déclarations de surfaces et d'effectifs bovins et ovins dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC)
- les quotas laitiers de FranceAgriMer

La démarche consiste à reconstituer les exploitations agricoles par une association de cheptels et cultures grâce à des tables de correspondance, en 2007 et 2014 ; puis à établir le couple 2007-2014 pour le maximum d'exploitations.

La base contient, entre autres, pour chaque exploitation reconstituée :

- les effectifs d'animaux, surfaces de cultures et quotas s'il y a production de lait
- la commune du siège de l'exploitation, ce qui permet d'établir des résultats localisés (petite région agricole, département...)
- des variables du recensement agricole de 2010, lorsque l'appariement a été possible

La base est équipée d'une typologie (inspirée d'Inosys) spécifique à l'action 212 du projet RED-SPyCE, permettant de caractériser les polyculteurs-éleveurs mais aussi les autres systèmes (éleveurs purs, cultivateurs purs, autres systèmes) :

Avec élevage identifiable (1) et avec SAU > 0	Surfaces fourragères (2) < 0,66*SAU ou grandes cultures (3) >= 40 ha ou cultures pérennes >= 1,5 ha	>> Polyculture-élevage (PCE)	[VL >= 10 OU (quota > 0 et VL > 0)]	Polyculture-élevage lait
	Sinon	>> Elevage (ELV)	Sinon	Polyculture-élevage viande
Sans élevage	Cultures pérennes > 1,5 ha Et grandes cultures (3) < 20 ha			Cultures permanentes
	Cultures pérennes < 1,5 ha et grandes cultures (3) >= 20 ha			Grandes cultures (GdC)
	Cultures pérennes >= 1,5 ha et grandes cultures (3) >= 20 ha			Cultures mixtes (Cmixtes)
	Autres cas avec SAU > 0			Autres avec surface
	Autres cas sans SAU			Autres sans surface
(1) élevage identifiable	[VL >=10 OU (quota > 0 et VL > 0)] ou (VA primée PMTVA >=10) ou (VA présente BDNI >= 10) ou (JB + boeufs + génisses vendus BDNI >= 10) ou (brebis présente/primée >= 50)			
(2) surfaces fourragères	Surfaces toujours en herbe + prairies temporaires + prairies artificielles + maïs fourrage + autres cultures fourragères			
(3) grandes cultures	Céréales + oléoprotéagineux + cultures industrielles + pommes de terre + légumes de plein champ			
SAU : surface agricole utilisée VL : vache laitière VA : vache allaitante JB : jeune bovin PMTVA : prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes				

Représentativité et limites de la base

Deux types de difficultés ont été rencontrés lors des appariements :

- des appariements potentiellement erronés : divers contrôles de cohérence ont abouti à exclure certaines des exploitations reconstituées
- des appariements cheptels-cultures ou 2007-2014 impossibles à établir. En particulier, des exploitations constituées en 2007 n'ont pas été « retrouvées » en 2014 (ou l'inverse) : elles sont alors considérées

comme disparues sur la période 2007-2014 (ou apparues dans le cas inverse). Il peut s'agir de véritables cessations ou installations, mais aussi d'exploitations ayant changé de statut sur la période et dont le traçage est difficile. La forte corrélation dans la base entre les taux de disparition et les taux d'apparition par système tend d'ailleurs à confirmer que certaines exploitations disparues sont en fait des exploitations dont on a perdu la trace. Lorsqu'on analyse les entrées et sorties de la base par système entre 2007 et 2014, il est donc préférable de considérer les flux nets (solde des disparitions et apparitions)

Si la base constituée n'est pas exhaustive, elle couvre néanmoins une bonne part de l'univers étudié : sur le périmètre des quatre régions, les exploitations pérennes sur cette période de sept ans (reconstituées en 2007 et 2014) représentent ainsi 85 % de l'effectif bovin total de la BDNI et 79 % de la surface agricole utilisée (SAU) calculée avec les déclarations PAC en 2007. Presque toutes ces pérennes ont été retrouvées au recensement agricole 2010.

Par ailleurs, des approximations existent sur certains résultats du fait même des sources mobilisées :

- la déclaration précoce du maïs dans la PAC, en grain ou en ensilage, qui s'écarte parfois de l'utilisation finale réelle de ces surfaces, entraîne une sous-estimation globale du maïs-ensilage au profit du maïs-grain, surtout en 2007. Il en résulte qu'un certain nombre d'exploitations ont pu être classées en polyculture-élevage en 2007, alors qu'il s'agissait d'éleveurs, ce qui induit une probable surestimation des trajectoires de polyculteurs vers l'élevage
- l'évolution du périmètre de la PAC, avec en particulier l'intégration d'estives et la refonte des déclarations des fruits et légumes à partir de 2010

Au final, les écarts observés entre la base RED-SPyCE et les sources statistiques de référence (Statistique agricole annuelle 2007 et 2014, recensement agricole 2010) sont modestes et n'entravent pas l'analyse des trajectoires d'exploitations.

Principaux résultats et utilisations possibles

La base permet de produire, entre autres, deux types d'analyse :

- des analyses territoriales, selon différentes échelles (région, département, petite région agricole...) et différents critères (cultures, cheptels...), sur l'une des deux années ou la période 2007-2014
- des analyses de trajectoires à partir de matrices de mutation, obtenues en croisant les deux années :

Matrice 2007-2014 simplifiée des exploitations normandes

		Total 2007	Exploitations disparues avant 2014	Système 2014			
				Autres*	GdC et cultures mixtes	Elevage	Polyculture-élevage
Système 2007	Autres*	15 623	7 844	7 086	109	460	124
	GdC et cultures mixtes	3 920	1 753	140	1 945	3	79
	Elevage	9 675	1 311	1 407	70	6 273	614
	Polyculture-élevage	5 930	488	278	467	593	4 104
Exploitations apparues après 2007				3 625	1 316	285	188
Total 2014				12 536	3 907	7 614	5 109

Source : base RED-SPyCE 2007-2014

* Autres systèmes : exploitations classées en cultures permanentes, petites exploitations (dont SAU, surfaces en GdC et cultures permanentes sont inférieures aux seuils de la typologie) ou exploitations sans SAU

Parmi 5 930 exploitations classées en 2007 en polyculture-élevage (laitières ou non), 488 ont disparu sept ans plus tard. Les autres structures sont pérennes ; parmi celles-ci, 4 104 sont encore polyculteurs-éleveurs en 2014. Les autres exploitations de polyculture-élevage ont opéré une mutation vers un autre système : par exemple, 467 d'entre elles ont rejoint les grandes cultures ou les cultures mixtes (cultivateurs sans animaux) et 593 se sont spécialisées dans l'élevage.

Ces matrices peuvent également être construites pour toutes les variables quantitatives présentes dans la base : la SAU et ses composantes, les différentes catégories de cheptel.